

Avis de constitution

SOCIETE « AKARA ENTREPRISE » en abrégé « AK ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE OPERA NON LOIN DU
TEMPLE MAHIKARI , Lot 550, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKARA ENTREPRISE » en abrégé
« AK ENTREPRISE »

Objet : AUDIOVISUEL-TRANSPORT ET DIVERS.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'
ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS
MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS
AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU
PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION
GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE
PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU
DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE
OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE OPERA NON LOIN
DU TEMPLE MAHIKARI , Lot 550, Ilot 27

Dirigeant(s) M KRA OLIVIER YVES ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01316 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09087/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

